

bernardi & bongard architectes sa.



# LE PARC DE LA SERINE

TROIS IMMEUBLES EN PPE À VICH - VD

ouvrage 2548

Maître de l'ouvrage  
Privé

Architectes  
Bernardi & Bongard  
Architectes SA  
Chemin de Champ-Poury 4  
1272 Genolier

Collaborateurs :  
Mario Paiva  
Robert Cornioley  
Jean-Pierre Favre  
Alexandre Renaud  
Matthieu Baty  
Orestis Zacharakis  
Ian Schildknecht  
Catherine Nickl  
Christiane Casse  
Cosette Roth

Ingénieurs civils  
Flück Ingénierie Sàrl  
Route des Avouillons 12  
1196 Gland

Bureaux techniques  
CVS :  
Weinmann Energies SA  
Route d'Yverdon 4  
1040 Echallens

Electricité :  
Caudrelec SA  
Rue du Lac 17  
1020 Renens

Géologue :  
De Cérenville géotechnique SA  
Chemin de Champs-Courbes 17  
1024 Ecublens

Acousticien :  
Décibel Acoustique,  
Christian Zufferey  
Rue de la Muse 1  
1205 Genève

Service du feu :  
D.E.S. Systèmes de sécurité SA  
Chemin des Planchettes 6  
1032 Romanel-sur-Lausanne

Géomètre  
Bovard & Nickl SA  
Route de Saint-Cergue 23  
1260 Nyon

Coordonnées  
Chemin Gaudenies 8 à 18  
1267 Vich

Conception 2012

Réalisation 2013 – 2015

Edité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION  
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

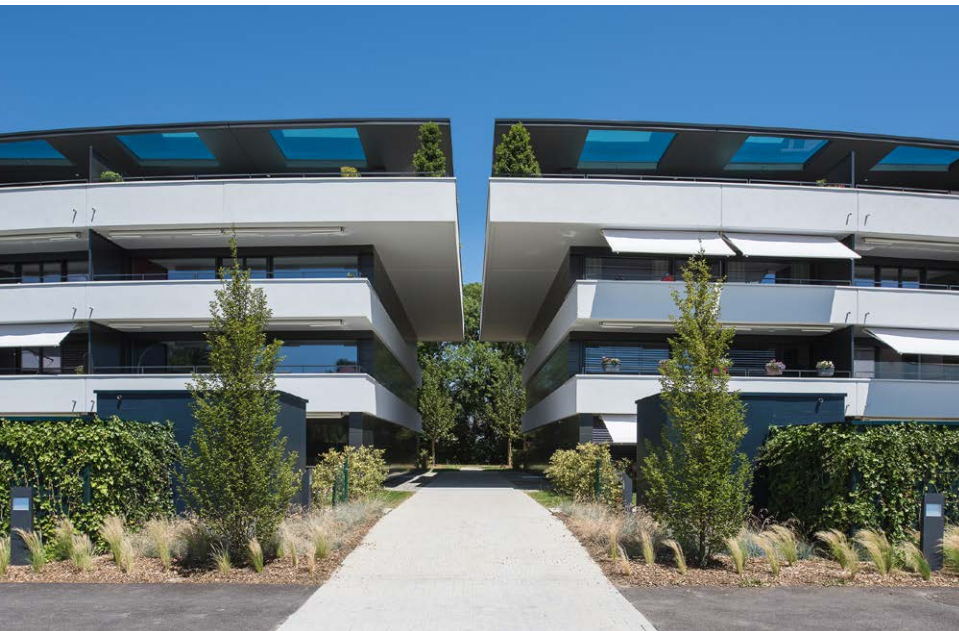


## SITUATION

**Le Jura et le Léman pour toile de fond.** Le nouveau quartier résidentiel du Parc de la Serine est niché sur la commune de Vich, à mi-chemin entre Genève et Lausanne, dans un environnement verdoyant, délimité au Nord par le cours d'eau de la Serine et un cordon boisé protégé. Avec une vue directe sur les montagnes jurassiennes et le lac Léman, le quartier bénéficie pourtant de la présence des grands axes de communication et de toutes les commodités du

village de Vich, dont les écoles, les transports publics et les commerces. Depuis les résidences, des promenades bucoliques font le bonheur des amoureux de la nature dont notamment le Sentier des Toblerones qui longe le cours d'eau et qui mène à Begnins et Bassins. Le projet de ce nouveau quartier résidentiel a été réalisé sur la base d'un plan partiel d'affectation élaboré en 2008. La parcelle accueillait alors les entrepôts d'une entreprise de construction. Ces anciennes constructions ont été démolies et la parcelle équipée pour accueillir du logement.





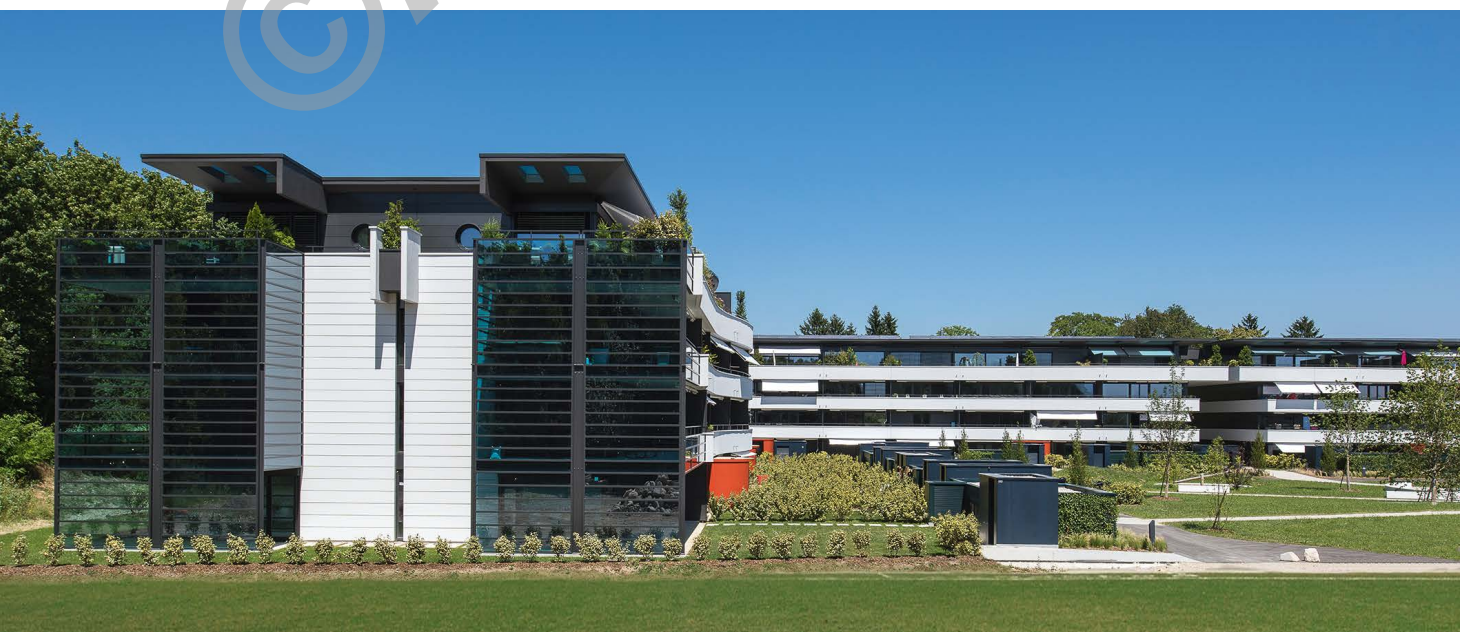
## PROGRAMME

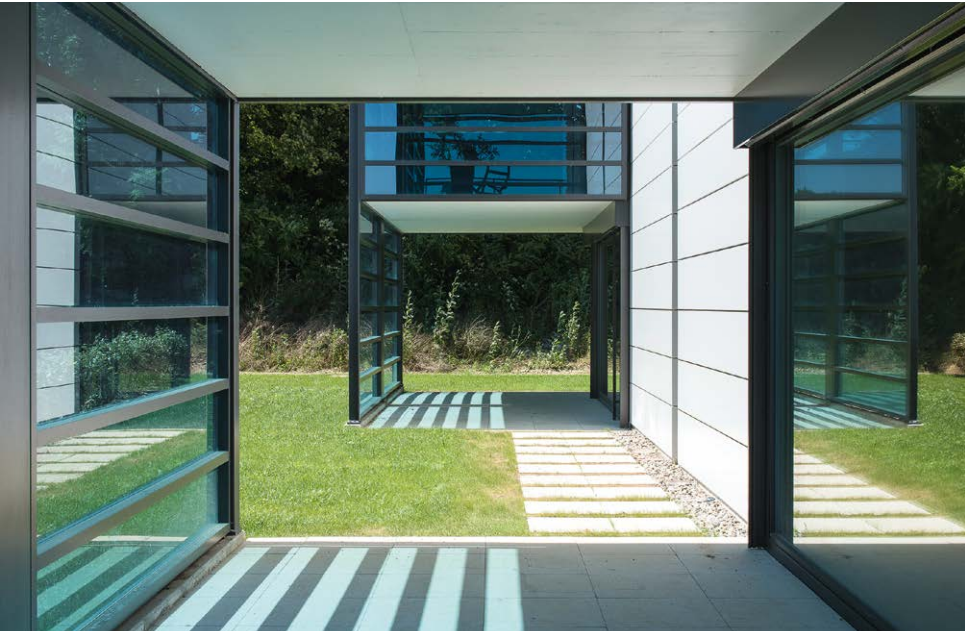
**Habiter un parc au bord d'une rivière.** Le Parc de la Serine est composé de trois bâtiments contemporains entourant une vaste zone de verdure, aménagée en parc pour les habitants. Les nonante-trois appartements proposés vont du studio au six pièces et demie avec attique qui s'ouvre sur une vaste terrasse d'angle. Les logements du rez-de-chaussée bénéficient, quant à eux, d'une terrasse, d'un espace engazonné et d'une annexe aménageable comme réduit ou salle de jeux. Un parking souterrain commun aux trois entités réduit les circulations en surface pour faire la place belle à la mobilité douce. Au Sud de la parcelle, une extension future est prévue avec la construction de trois immeubles.

## PROJET

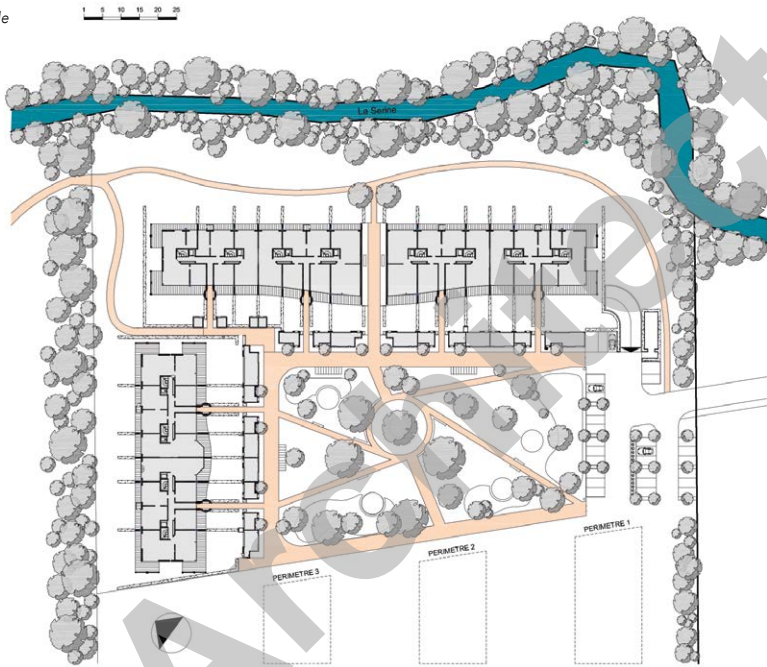
**Quand la nature s'invite chez soi.** Les trois entités forment un L dont deux des bâtiments sont implantés parallèlement au cours d'eau et au cordon boisé. En forme de vague, ils rappellent les ondulations de la Serine. Le troisième volume est posé perpendiculairement au cours d'eau. Si les appartements du rez-de-chaussée bénéficient de jardins-terrasses, les logements situés dans les étages supérieurs possèdent de généreux balcons-terrasses qui favorisent les activités en extérieur. Tous les appartements sont traversants dont les pièces de vie s'ouvrent sur le parc, tandis que les zones de nuit sont orientées sur le cordon boisé. Les toitures plates et végétalisées s'avancent sur les terrasses créant des avant-toits qui sont ajourés à certains endroits afin d'amener un maximum de lumière. Sur les pignons, de grands écrans vitrés, légèrement miroités, reflètent les arbres du parc, créant ainsi une frontière diffuse et subtile en osmose avec le paysage.

Le postulat de départ était de privilégier un espace réservé aux promenades et à la nature. Il était donc nécessaire de limiter totalement l'accès de surface aux véhicules privés. Dès l'entrée du domaine, une quinzaine de places de parc sont disponibles en surface pour les visiteurs. Les résidents bénéficient d'un grand parking en sous-sol qui dessert les appartements des trois entités.





Plan d'ensemble





La circulation de surface est ainsi réservée à la mobilité douce grâce à des cheminements piétonniers et à la présence de plusieurs parcs à vélos. Une contrainte dans le plan de quartier imposait une aire de prolongement dont la moitié devait être construite, d'où l'idée de créer des annexes pour ne pas boucher la vue des logements situés au rez-de-chaussée tout en privatisant les espaces jardins. Ces annexes semi-enterrées, revêtues de plantes grimpances, disparaissent sous la végétation et se lient au parc. Leur affectation est large et peut servir aussi bien de bureau, de réduit, de local de bricolage, de salle de jeux ou de sport.

L'ensemble du projet est labellisé Minergie® avec la particularité de mettre à profit la nappe

aquifère sous pression, située à une profondeur de soixante mètres et qui alimente des pompes à chaleur. L'eau de cette nappe, naturellement à 11°C, est pompée puis restituée à la nappe aquifère à 8°C, gagnant ainsi 3°C au passage pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. En été, un système intelligent de "geocooling" a été installé. Ce système permet de rafraîchir les appartements de 3 à 4° et, par la même occasion de réchauffer l'eau de la nappe en lui conservant ainsi son pouvoir calorifique pour l'hiver.

L'aménagement du parc est l'élément central de ce quartier résidentiel. De grands arbres majeurs ont été plantés apportant fraîcheur et ombre à ce dernier. Ici aussi, la thématique

de la vague fait écho à la Serine. Des petits mouvements de terre ondulent et apportent du relief au parc. Plusieurs cheminements piétonniers mènent en son centre où se découvre une placette pourvue de bancs favorisant les rencontres et les échanges entre les résidents.

#### Photos

Les résidences contemporaines du Parc de la Serine entourent une vaste zone de verdure qui se fond à la nature environnante.

#### CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	28 387 m <sup>2</sup>
Surface brute de planchers	:	9 985 m <sup>2</sup>
Emprise au rez	:	3 606 m <sup>2</sup>
Volume SIA	:	53 825 m <sup>3</sup>
Nombres d'appartements	:	93
Nombre de niveaux	:	Rez + 3
Nombre de niveau souterrain	:	1
Places de parc intérieures	:	104



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

*Terrassement - Maçonnerie*  
PERRIN FRÈRES SA  
1267 Vich

*Isolation - Chapes*  
MULTISOL CHAPES SA  
1227 Carouge

*Stores*  
LAMELCOLOR SA  
1470 Estavayer-le-Lac

*Sanitaire*  
VOUTAT SA  
1196 Gland

*Carrelages - Faïences*  
JACQUES MASSON SA  
1260 Nyon

*Menuiserie intérieure*  
QUARTA CUISINES, MENUISERIE,  
CHARPENTE ET PARQUET SÀRL  
1260 Nyon

*Étanchéité*  
GENOLET TOITURE CONCEPT SA  
1227 Carouge

*Électricité*  
CAUDRELEC SA  
1020 Renens

*Serrurerie*  
COMETALLO SÀRL  
1029 Villars-Ste-Croix

*Plâtrerie - Peinture*  
VARRIN SA  
1121 Bremblens

*Éléments préfabriqués*  
ELEMENT AG  
1712 Tafers

*Ferblanterie*  
HANHART TOITURE SA  
1260 Nyon

*Chauffage*  
THERMEX SA  
1110 Morges

*Ascenseurs*  
ASCENSEURS SCHINDLER SA  
1030 Bussigny

*Agencement de cuisine*  
MARC TEUTSCHMANN SA  
1260 Nyon

*Escaliers préfabriqués*  
CREABETON MATÉRIAUX SA  
1523 Granges-près-Marnand

*Menuiseries extérieures*  
ZURBUCHEN FRÈRES SA  
1312 Eclépens

*Ventilation*  
ALVAZZI VENTILATION SA  
1350 Orbe

*Parquets*  
MULTISOL PARQUETS SA  
1227 Carouge

*Aménagements extérieurs*  
DENOGENT SA  
1197 Prangins